VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **08 novembre 2019 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **huit novembre deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 31 octobre 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Cyril CINEUX, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Claude LEROUX, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Jérôme GODARD à Philippe BOHELAY, Jérôme AUSLENDER à Cécile AUDET, Géraldine BASTIEN à Jean-Pierre BRENAS, Jean-Christophe CERVANTES à Cyril CINEUX, Sondès EL HAFIDHI à Christophe BERTUCAT, Fabienne MONTEL à Christiane JALICON

Excusé(e)s : François BARRIÈRE

Absent(e)s : Anne FAUROT, Patricia GUILHOT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Mesdames Nicaise JOSEPH et Pascaline BIDOUNG arrivent pendant la présentation de la question n° 1.
Madame Magali GALLAIS quitte la séance pendant le débat de la question n°2 et donne pouvoir à Monsieur Pierre MIQUEL.
Madame Marion CANALES quitte la séance avant le vote de la question n°7 et donne pouvoir à Madame Nicaise JOSEPH.
Monsieur Christian PORTEFAIX quitte la séance avant le vote de la question n°8 et donne pouvoir à Madame Pascaline BIDOUNG.

Rapport N° 29
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES A DES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Un crédit de 10 600 € demeure disponible au titre des subventions exceptionnelles dans le cadre du BP 2019.

L'EXCENTRALE

Après 15 ans passés à officier à Riom, l'ex-Auvergne Imaginée, compagnie fondée par André Ricros et Alain Gibert a décidé d'élire domicile à Clermont-Ferrand, de repositionner son projet d'action culturelle sur le territoire de la Ville et de changer de nom en devenant « L'Excentrale ».

Si la création de spectacles autour des traditions orales et de l'improvisation libre demeure un axe fort de son activité, ses nouveaux directeurs artistiques Romain Maurel et Clément Gibert souhaitent à présent s'investir en proposant un rendez-vous mensuel au cœur du quartier Saint-Alyre, à la Petite Gaillarde nommé : Les Insulaires.

Ceux-ci seront l'occasion de faire connaître les artistes de la compagnie, tous clermontois mais intervenant le plus souvent en dehors du territoire par le biais du réseau « ARFI » et d'inviter d'autres artistes autour d'échappées improvisées inédites.

Sont prévus pour le dernier trimestre 2019 :

- Jeuselou du Dimanche + Yann Le Glaz & Jacques Puech – Vendredi 25 octobre à la petite Gaillarde

- Félix Gibert + Romain Maurel + Anthony Miranda – Vendredi 29 novembre au café-lecture Les Augustes

- Tsapluzaïres + François Vrod – Vendredi 27 décembre à la petite Gaillarde

Il convient de signaler que cette association est soutenue financièrement dans son fonctionnement par la DRAC à hauteur de 25 000 €/an.

Budget prévisionnel : 3 830 €
Subvention sollicitée : 1 500 €
Subvention proposée : 1 500 €

SUPREME LEGACY

Fondé en octobre 2013, Supreme Legacy est un collectif Hip-Hop basé à Clermont-Ferrand. Constitué de Djs, Mcs, graffeurs et danseurs, son champ d'intervention est à la fois étendu sur le territoire local, national et international : compétitions, événementiel, école de danse, stages et ateliers dans les écoles, maisons de quartiers et prisons. Ce collectif hip-hop propose également des actions culturelles sur le territoire de la Ville en intervenant régulièrement à la Maison de l'Oradou et à la maison de quartier de Croix-de-Neyrat et en organisant divers événements fédérateurs et gratuits, à destination des jeunes et des familles.

A ce titre, tout au long de l'année des entraînements sont ouverts à tous les lundi et mercredi soirs pour danseurs confirmés à la maison de quartier de Croix-de-Neyrat.

En 2019, ils ont proposé dans ce cadre :

- Suprême MC – Rap Contest – Samedi 5 Janvier 2019 à la Maison de l'Oradou

- Cypher Session 1 – Open Training Breakdance & Hip-Hop Dance – Samedi 2 Mars 2019 à la Maison de l'Oradou

- Suprême Summer – Battle Kids – Mercredi 10 juillet à la Maison de l'Oradou

- Suprême Winter – Battle Kids – Novembre 2019 à la Maison de l'Oradou

- Cypher Session 2 – Open Training Breakdance & Hip-Hop Dance – Décembre 2019 à la Maison de l'Oradou

Il est ainsi proposé de participer au financement des différentes actions culturelles menées à Clermont-Ferrand.

Budget prévisionnel : 3 931 €
Subvention sollicitée : 2 000 €
Subvention proposée : 2 000 €

SOMME TOUTE

L'association Somme toute est une association créée en 2018 par la promotion des diplômés de l'ESACM de cette même année. Elle compte à ce jour 19 membres et affiche plusieurs objectifs : gérer un espace de travail pour l'ensemble des membres, mutualiser les moyens techniques et humains, organiser de manière ponctuelle des événements (conférences, expositions, performances, micro-résidences…). Ce lieu de partage et de soutien à la création émergente, auto-géré par un collectif, a parfaitement su trouver sa place dans l'écosystème des arts visuels clermontois. De jeunes artistes diplômés choisissent aujourd'hui de rester sur le territoire au sortir de leurs études démontrant par là-même que la qualité de vie et de travail sur notre territoire est attractive pour ces jeunes créateurs.

Après une installation dans un premier local durant toute l'année 2018, Somme toute a été amenée à changer de lieu et à s'installer au 13 rue Neyron, anciennement connu comme l'atelier *13 bis*, pour accueillir un plus grand nombre de membres, les effectifs ayant été renforcés par 6 étudiants diplômés en 2019. L'association doit effectuer quelques travaux de rénovation dans cet espace et sollicite une subvention exceptionnelle notamment pour ces aménagements.

Le budget prévisionnel de cette rénovation fait apparaître un montant de : 3 000€
Subvention sollicitée : 1 500 €
Subvention proposée : 1 500 €

LA VOIX DU MAGHREB

La Voix du Maghreb est une jeune association clermontoise créée en 2018. L'association a pour objectif d'organiser des animations, activités socio-culturelles et souhaite proposer du 8 au 18 novembre 2019, une semaine dédiée à la culture marocaine. Cet événement sera conduit en

partenariat avec plusieurs associations (Hip Hop dans l'Ame, AMGE, les Enfants et les Amis du Maroc, l'association du Centre Culturel Marocain, l'association Marok de Vichy et Baraka de Lempdes) et a aussi reçu le soutien du Consulat Général du Maroc à Lyon.

En l'état actuel du programme transmis par les organisateurs, l'événement doit notamment s'articuler autour d'un marché artisanal proposé à la Maison du Peuple, une exposition de peinture, des conférences, une projection de film et une pièce de théâtre, ainsi qu'une rencontre sportive.

L'association bénéficiera pour cet événement de la mise à disposition de la Maison du Peuple, pour l'organisation du marché artisanal du 4 au 13 novembre.

Budget prévisionnel : 90 000 €
Subvention sollicitée : 5 000 €
Subvention proposée: 1 000 €

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 22 NOV. 2019

Pour le Maire et par délégation :
L'Adjointe déléguée à la Politique Culturelle

Isabelle MAVEST

CLERMONT-FERRAND